

Décision

Générale

colonial

Décision n° 06-132-1907 06/04/1907

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
6 avril 1907

Numéro JO
n° 132 du 01/11/1907

Date du numéro
1 novembre 1907

TEXTE INTÉGRAL

chargeant M. Frangeul des fonctions de Chef du Service des Douanes pendant l'absence de M, Senelle est et demeure rapportée.